Note de Frais ACC Football – saison 2014/2015

établie le

…… /…....../……. par M._____ catégorie_____équipe _____

(par ex : U13, U15, seniors,…)

Date	Motif des frais engagés (match, tournoi, autres)	OBJET	Montant	Détails ou observations
(Exemple) 24/08/14	Coupe de France SEGRE	M. DUSCHMOLL : Aller 150kms (base footclubs)	61.20	150x2-100=200 kmsx 0,306€/km *A payer directement à M. DUSCHMOLL*

Principe de remboursement de frais engagés

Les frais seront remboursés sur les bases suivantes :

- Frais d'arbitrage (joindre la note établie par l'arbitre)

*- Frais d'autoroute (**joindre les tickets de péage – 1 voiture pour 4 ou 5 pers). 4 voitures maxi par équipe à 11**)*

*- Frais kilométriques (Au-delà de 50kms Aller, à **0,306€/km**), sauf pour accompagnement de jeunes arbitres (indemnisé dès le 1er km)*

*- Achats divers acceptés par un membre du bureau (**joindre les tickets d'achats**)*

*- **Vêtements spécifiques** (**joindre les tickets d'achats**)*

*⇨ **gardiens :** gants, short, pantalon maxi **30€**/saison jusqu'aux 15ans, maxi **50€**/saison au dessus 15ans,*

*⇨ **arbitres** (hors survêtement) maxi **130€**/saison*

Signature du demandeur

Total des frais ☐

remboursé par M.

Mode de remboursement :

chèque ☐ *espèce* ☐

➲ *Chaque demande de remboursement de frais doit être établie au maximum dans les deux mois qui suivent l'engagement des frais et au plus tard dans les 15 jours qui suivent la dernière manifestation de la saison.*

➲ ***Tous les justificatifs doivent être agrafés à la note de frais, et une seule note pour tous les frais d'une équipe par déplacement***

➲ *Pour tout autre engagement de frais, il faudra obtenir un accord préalable d'un membre du bureau avant d'engager la dépense.*